

Impact De Microcredit Sur Le Bien-Etre Des Menages De La Ville De Kenge

Richard Muyombo Mutatshi¹, Henry Muayila Kabibu², Sam Kaninda Tshikala³, Espérant Nkusu Wati⁴, Faustin Muyene Miyuku⁵, Laurent Malenda khandula⁶

1. Chef de travaux à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kenge
2. Professeur à l'Université Pédagogique Nationale
3. Professeur à l'Université Pédagogique Nationale
4. Assistant à l'Université Pédagogique Nationale
5. Chercheur au Ministère de la Recherche Scientifique
6. Chef de travaux à l'Institut Supérieur Pédagogique de Kenge

Abstract

The main concern in this investigation is to analyze the impact of access to microcredit on improving the well-being of households in the city of Kenge. Specifically, the first step is to identify the determinants of access to microcredit at the COOPEC; Secondly, it is a question of determining the effect of the treatment (access to micro-credit) on the well-being of the beneficiaries' households. To carry out our study, the data of this study were collected in a blind (accidental) sample of 260 individuals drawn from a population of 3,591 members of the Mutual Woman and Man evolve together for the Development of the Kwango MFHPEK. Multiple regression with the Logit model used to identify the determinants of access to microcredit and the evaluation of the effects of treatment with the propensity score matching method.

The results of the logit regression reveal that gender, socio-professional category (categories employees with salary or civil servant and trader), having access to a support service are positively associated with the propensity to access credit at the COOPEC at the 1% threshold. On the other hand, the distance from the local market negatively influences the fact of receiving credit at the COOPEC at the 5% threshold. As for the propensity score matching method, receiving credit positively improves the beneficiary's schooling rate. On the other hand, a negative impact is observed on income as well as food consumption.

Keywords: Impact, Microcredit, Poverty, Kenge.

RESUME

La préoccupation principale dans cette investigation est d'analyser l'impact de l'accès au microcrédit dans l'amélioration du bien-être des ménages de la ville de Kenge. Spécifiquement, il est question dans un premier temps d'identifier les déterminants de l'accès au microcrédit à la coopérative ; dans un second temps, il s'agit de déterminer l'effet du traitement (accès au micro-crédit) sur le bien-être de ménages des bénéficiaires. Pour mener à bon port notre étude, les données ont été collectées sur un échantillon à l'aveuglette (accidentel) de 260 individus tiré sur une population de 3.591 membres de la Coopérative Mutuelle Femme et Homme évoluons ensemble pour le Développement du Kwango MFHPEK en sigle. La régression multiple avec le modèle Logit a été utilisée pour identifier les déterminants de l'accès au micro-crédit à la coopec et l'impact de microcrédit a été évalué avec la méthode d'appariement de score de propension.

Les résultats de la régression logit ont révélé que le sexe, la catégorie socioprofessionnelle (catégories employés avec salaire ou Fonctionnaire et commerçant), le fait d'avoir accès à un service d'accompagnement sont positivement associés à la propension d'accès au crédit à la coopérative au seuil de 1%. Par contre la distance avec le marché de proximité influence négativement sur le fait de recevoir un crédit à la coopérative au seuil de 5%. Pour ce qui est de la méthode d'appariement de score de propension, le fait de recevoir le crédit améliore positivement le taux de scolarisation des enfants. Par contre, un impact négatif est constaté sur le revenu ainsi que la consommation alimentaire bien que non significatif.

Mots clé : Impact, Microcrédit, Pauvreté, Kenge.

1. Introduction

La République Démocratique du Congo traverse il y a plusieurs décennies une crise socioéconomique désastreuse. L'Etat se trouve dans l'incapacité de satisfaire les besoins de base de sa population en l'occurrence : l'eau, l'électricité, soins de santé primaire, logement décent, le transport, l'emploi, etc. Le chômage bat son plein, et la faible proportion de la population active qui a réussi à se taper un emploi est mal rémunérée. L'Etat est dans l'indisponibilité de leur assurer un salaire décent qui puisse leur permettre de nouer les deux bouts du mois. Par conséquent, cette dernière n'est pas en mesure de prendre en charge ses besoins ménagers.

Face à cette démission de l'Etat, la pauvreté des ménages ne fait que s'empirer et par conséquent ils sont exclus du système financier classique. Selon Yves Jégourel (2008) les pauvres sont caractérisés principalement par la faiblesse de leurs ressources, le manque des garanties financières, l'inadaptation de leurs garanties matérielles et au coût de suivi qu'ils imposent aux banques qui les rendent non éligible au système bancaire. Cette exclusion des pauvres du système bancaire et de la liberté d'entreprendre a favorisé la prolifération du financement de proximité (la micro finance).

Dans la ville de Kenge située dans la partie Ouest du pays, dans la province du Kwango, à 275 Km de la ville de Kinshasa la capitale, à mi-chemin entre cette dernière et la ville de Kikwit, après une tentative de mise en place d'une Coopératives d'Epargne et de Crédit avec le soutien de l'église protestante qui malheureusement est tombée en faillite, 243 personnes dont 180 femmes et 63 hommes se sont décidées en 2016 de se mettre ensemble autour d'une Mutuelle Femmes, Hommes progressons ensemble pour le développement du Kwango (MFHPEK/ COOPEC) en apportant 3.840.000FC équivalant à 256 parts sociales dont le prix unitaire est évaluée à 15.000FC. En 2023, 7 ans après sa création, la Coopérative a enregistré un total de 3.594 membres dont 1.091 membres effectifs avec 480 hommes et 614 femmes avec un apport de 10.734 parts sociales évalués à 160.935.000 Fc pour les membres effectifs, soit une augmentation de 4.091,01 % en 7 ans hors mis l'épargne des membres auxiliaires évaluées à 748.642.000Fc et 134.720\$.

En même temps que la COOPEC a fait preuve d'une capacité importante de mobilisation d'épargne auprès de ses membres, les crédits octroyés à ces derniers restent faibles comparativement à l'épargne mobilisée, soit 55.251.000FC et 4.360\$ seulement en 2022 et ceci traduit l'inefficacité de la coopérative à inciter ses membres à s'octroyer des microcrédits. Bien que la législation congolaise distingue les Institutions de la Micro Finance (IMF) aux Coopératives d'Epargne et de Crédit, tous deux, œuvrent dans la microfinance. Les Coopératives d'Epargne et de Crédit représentent un acteur important dans le secteur de la microfinance. Déjà en 2009, elles ont servi plus de 59 millions de membres en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Cependant, malgré leur importance manifeste, les coopec restent peu étudiées au sein de la recherche en microfinance (Périlleux, 2009).

L'impact de la microfinance dont fait partie les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), ont fait l'objet d'un grand nombre d'études au cours de ces dernières années et ces études ont démontré les effets contrastés de la microfinance. On observe dans certains contextes et auprès de certains groupes sociaux des effets positifs indéniables, et ceci à différentes échelles (niveau individuel et familial, territoire local, mais aussi national) et dans différents domaines (économique, mais aussi social et politique). Simultanément, l'accès au crédit peut entraîner des effets négatifs ou ambigus dont le surendettement et renforcement des inégalités du fait à l'accaparement par des élites ou des leaders de groupes de crédit (Isabelle Guérin et al, 2009).

De tout ce qui précède, notre préoccupation principale est de comprendre si l'accès aux au microcrédit de la coopérative MFHPEK a-t-il de l'impact sur le bien-être de ses membres ? Spécifiquement, cette étude comprend deux enjeux complémentaires : ressortir les éléments déterminant l'accès au microcrédit à la coopérative et de démontrer la contribution de cette coopérative à travers son programme de microcrédit dans l'amélioration du bien-être (le revenu des ménages, la consommation alimentaire et non alimentaire, et la scolarisation des enfants) des ménages de bénéficiaires.

Eu égard aux préoccupations ci-haut, il nous revient de soutenir comme hypothèses :

H1 : La microcrédit a un impact positif sur le revenu de ménage ;

H2 : L'accès au microcrédit a un effet positif sur la scolarisation des enfants à charge du bénéficiaire ;

H3 : L'accès au crédit a un impact négatif sur la consommation alimentaire, mais positif sur la consommation non alimentaire.

2. Revue de la littérature

La microfinance, est définie comme la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier formel (Nicolas Blondeau, 2006). Pour Yves Jégourel (2008) la microfinance est une finance « à petite échelle » qui a profondément modifié le « regard financier » porté sur la pauvreté.

Boyé et al (2006) précisent que tout programme de micro finance, vise quatre objectifs fondamentaux : 1) réduire la pauvreté, 2) encourager la création d'entreprises, 3) soutenir la croissance et la diversification d'entreprises et 4) renforcer la position sociale de la femme ou de groupes de population défavorisés.

Déjà en 2003, à la suite d'un constat de l'état de la microfinance dans la société européenne, l'efficacité de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté est mise en doute. Balkenhol et Guérin proposent qu'il faille « élaborer des méthodes d'évaluation capables de mesurer de manière plus précise l'impact et le coût de la micro finance, tout en tenant compte de leur utilité sociale ». L'heure est à la discussion sur l'impact réel de la microfinance dans la réduction de la pauvreté.

Bien que son objectif principal soit de lutter contre l'exclusion financière, l'efficacité de la micro finance sur la lutte contre la pauvreté est mise en cause et les débats sont actuellement tournés vers son impact sur les bénéficiaires. De plus en plus les chercheurs ont tourné leurs attentions sur son efficacité réelle dans la lutte contre la pauvreté, ainsi, l'évaluation de l'impact est devenue une préoccupation ces dernières années. Pour Yves Jégourel (2008), la question de l'évaluation de l'impact et de la performance de la microfinance s'est dès lors progressivement imposée. Cherchant fondamentalement à concilier une vocation sociale à une ambition de viabilité voire d'autonomie financière, la microfinance a naturellement été évaluée en rapport de sa performance financière et de sa performance sociale.

Comim (2009) pense qu'il ne faut pas surestimer l'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté. Cependant, dans la littérature, l'évaluation de l'impact des programmes en microfinance est controversée. Pour Yves Jégourel (2008) la microfinance n'est en soi ni « bonne », ni « mauvaise » : elle répond à un besoin réel, mais ses effets dépendent ensuite de la manière dont elle est mise en œuvre.

En rapport avec l'impact controversé de la microfinance, trois courants de pensée se dessinent théoriquement et empiriquement:

Pour le premier courant, la microfinance a des résultats favorables sur les plans économique et social. Ce courant d'espoir sur la micro finance est porté par les Nations Unies à travers son livre bleu intitulé : Construire des secteurs financiers accessibles à tous. Pour les Nations Unies, les IMF offrent principalement 5 avantages dont : (1) un accès accru au financement pour assurer un développement continu de leur portée et de la taille du portefeuille ; (2) des sources de financement diversifiées en vue de réduire les risques liés à leur concentration, ce qui peut permettre également d'améliorer la gestion des risques ; (3) des échéances plus longues favorisant une plus grande diversification de l'offre de produits ; (4) des coûts financiers potentiellement moins élevés du fait de la mobilisation de l'épargne et du recours à des instruments financiers tels que les émissions d'obligations ; et (5) une meilleure rentabilité grâce à un levier financier plus important. L'accès accru aux marchés financiers peut également favoriser le recul des financements provenant de bailleurs de fonds ou d'instances gouvernementales au profit de financements à caractère commercial, par le biais de fonds provenant du marché.

Nicolas Blondeau (2006) fait partie de ce courant, il réalise d'après les évaluations menées, que la microfinance entraîne des progrès réels pour les clients : augmentation des revenus, réduction de vulnérabilité, accès aux soins, à l'éducation et au logement, une hausse de la confiance et de l'estime de soi, etc. En conclusion, il soutient que le crédit peut apporter sa contribution au problème complexe de la pauvreté, mais il propose qu'il soit accompagné de politique en matière de santé, d'éducation, d'environnement, d'infrastructure.

Le deuxième courant soutient que la microfinance peut faire reculer la pauvreté. Bien que la microfinance reste limitée et est appelé de sortir de l'auto-emploi et de la substance parce que ne permet pas de valoriser les talents existants et de créer des richesses, elle incarne des valeurs et contribue à la réduction de la pauvreté par la création de petites activités qui permettent au plus pauvre de tenir et de subsister (Yitamben, 2004).

Nicolas Blandeau (2006) fait observé que bien qu'il n'y a pas d'unanimité sur la contribution de la microfinance dans l'augmentation du revenu dans les études d'impact de la microfinance sur la réduction de la pauvreté, une grande majorité reconnaît qu'il réduit la vulnérabilité des clients.

En troisième lieu, il y a tous ceux qui tendent à démontrer tant sur le plan théorique qu'empirique, que la microfinance a des impacts plutôt négatifs sur les bénéficiaires.

Du point de vue empirique nous citons N'cho Henri Bérenger (2022) qui récemment a pu démontrer que l'accès au microcrédit a un impact négatif et significatif sur l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire.

La microfinance étant un moyen fournissant des services financiers à des populations exclues des systèmes financier classique, elle regroupe différentes formes de service : le crédit, l'assurance, l'épargne ou encore le transfert d'argent. S'agissant de notre étude, nous allons nous focaliser sur le microcrédit.

3. Milieu et méthodes

Cette étude se déroule dans la ville de Kenge, chef-lieu de la province du Kwango à mi-chemin (275 Km) entre la Capital Kinshasa et la ville de Kikwit dans la province du Kwilu en République Démocratique du Congo. Elle surplombe un plateau d'une altitude moyenne de l'ordre de 400m et s'étend sur une superficie de 452,160 km².

Les données de cette étude sont en coupe transversale, collectées dans un échantillon à l'aveuglette (accidentel) de 260 individus tiré sur une population de 3.591 membres de la Coopérative Mutuelle Femme et Homme évoluons Ensemble pour le Développement du Kwango MFHPEK.

L'analyse a été faite en deux étapes. Premièrement, la régression logistique a été utilisée pour identifier les déterminants de l'accès au crédit par les membres de la Mutuelle et deuxièmement, la méthode d'appariement de score (PSM) pour déterminer l'impact de l'accès au crédit sur quelques indicateurs de bien-être des ménages.

Dans cette étude, les variables utilisées sont de trois ordres : Il s'agit de la variable de traitement (Accès ou non au microcrédit), des variables d'appariements (Appartenance à une ASBL, sexe, catégorie socioprofessionnelle, accès à l'accompagnement, disposer d'une moto, disposer d'une maison en location, proximité du marché, religion d'appartenance et avoir une AGR) et des variables de résultat (dépenses journalières, dépenses alimentaire journalières, dépenses non alimentaire journalières et le taux de scolarité).

Pour évaluer l'impact de crédit accordé par la MFHPEK/COOPEC sur le bien-être des ménages de membres, l'étude s'est inspirée de la méthodologie déjà utilisée dans plusieurs travaux effectués notamment aux travaux de N'cho N'cho (2022), (Muayila , Mofilinga , & Mujinga , 2018), Lecocq (2014), Muayila (2012) et Fougère (2010). La méthode d'appariement par score de propension (Propensity Score Matching) proposée par Rosenbaum et Rubin (1983) nous a permis d'estimer l'effet moyen de l'accès au crédit sur le bien-être des ménages des bénéficiaires en trois étapes. Cette technique consiste dans un premier temps à l'estimation du score de propension à recevoir le crédit de chaque membre de la Coopérative à l'aide du modèle logit. Ce modèle logit nous a permis de visualiser les facteurs déterminants à l'accès au crédit. La variable de traitement, le fait de recevoir un crédit est considérée comme la variable dépendante. C'est une variable binaire qui est supposée être égal à 1 si l'individu a reçu un crédit et à 0 si non. Les variables explicatives sont les caractéristiques du répondant qui n'est autre que le membre de la Coopérative. Le modèle nous a permis de posséder à la distribution des scores de propension sur l'ensemble de notre échantillon. Ceci c'est après avoir apparié le groupe de contrôle (n'ayant pas reçu un crédit) au groupe traité (ayant reçu un crédit) sur la base de la probabilité de traitement (Propensity score), qui est le résumé d'un ensemble de caractéristiques observables des sujets.

Les caractéristiques des individus des groupes traités et témoin peuvent ne pas être comparables, ce qui donne lieu à un biais de sélection (Heckman, Ichimura, & Todd, 1998). Avec un tel biais, un effet du traitement peut être détecté là où il n'y en a pas ou, inversement, un effet réel peut être amoindri (Wood *et al.*, 2008 cité par Lecocq 2014). Pour se débarrasser de tout biais potentiel de sélection, à partir d'une régression logistique, un contrefactuel pour chaque bénéficiaire a été construit sur la base des informations disponibles de ceux n'ayant pas bénéficié de microcrédit. Ainsi, les individus non comparables sont éliminés après estimation de score de propension. C'est la deuxième étape qui consiste à s'assurer que l'échantillon est comparable et l'estimation est limitée dans la zone de soutien commun, qui est la zone où il y a suffisamment d'observation de deux groupes (A= membres ayant reçu un crédit et B= membres n'ayant pas reçu un crédit). Les membres qui n'ont pas de valeurs comparables dans l'autre groupe sont exclus avant l'estimation de l'ATT.

La troisième étape consiste à calculer l'effet moyen du traitement sur le traitant (ATT). Selon le modèle d'impact de (Rubin, 2006), l'effet causal du traitement Y_i pour l'individu i , est :

$$\Delta_i = Y_{i1} - Y_{i0} \quad (1)$$

où : Δ_i est l'effet de traitement i ,

$$i = 1, 2, \dots, N ;$$

Y_{i1} et Y_{i0} des variables décrivant le niveau de bien-être des membres de la Coopec conditionnellement à l'accès ou non au crédit.

Pour capter les effets du traitement moyen sur le traité, l'équation (1) est modifiée de la manière suivante :

$$\Delta^{ATT} = E[Y_{i1} | T_i = 1] - E[Y_{i0} | T_i = 1] \quad (2)$$

Où : $E(Y_{i1} | T_i = 1)$ est la différence entre le résultat attendu avec et sans traitement pour les membres bénéficiaires.

$E(Y_{i0} | T_i = 1)$ est le résultat hypothétique qui aurait résulté si les membres n'avaient pas bénéficié de crédit.

Enfin, l'impact du microcrédit sur le bien-être des membres a été évalué selon l'estimation basée sur la méthode d'appariement sur le score de propension (PSM) et réalisée selon les trois méthodes dont : Nearest neighbors (Voisin le plus proche), Radius (Rayon) et Kernel (Noyau) qui nous ont permis de décider.

4. Résultats et discussions

4.1. Résultats

Dans cette partie, il s'agit pour nous de présenter les analyses statistique et économétrique.

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés selon qu'ils ont bénéficié d'un crédit ou non

Avoir reçu un crédit	Fréquence	Pourcentage
Oui	137	52,69
Non	123	47,31
Total	260	100

Source : Estimation de l'auteur, 2023

De ce tableau, il ressort que 47,31% de notre échantillon n'ont pas bénéficié d'un crédit octroyé par la COOPEC contre 52% de ceux qui en ont bénéficié.

Tableau n°2 : Résultat de la régression logistique

Avoir reçu crédit à la COOPEC	Coef.	Std. Err.	P>z
Sexe (Réf. = Femme)	.5012037*	.2981773	0.093
Age	.0130917	.0111908	0.242
Catégorie socioprofessionnelle (Réf. = Sans emploi)			
_ Employé avec salaire ou Fonctionnaire	1.169905 ***	.4290322	0.006
_ Commerçant	1.090739***	.4246397	0.010
_ Agriculteur	.4192717	.5895253	0.477
Accès à l'accompagnement	1.026565***	.2874908	0.000
Disposer d'une moto	-.1070773	.3013981	0.722
Disposer d'une maison en location	.213035	.3256954	0.513
Etre membre d'une ASBL	.317405	.4811488	0.509
Distance avec le marché de proximité (Réf. = moins de 500)			
_ ½ à 1 km	-.2792629	.3215163	0.385
_ Plus de 1 km	-1.03006 **	.4136061	0.013
Avoir une AGR (Autre religion)	-.2769253	.4940698	0.182
Religion d'appartenance	-.3114637	.1671197	0.306
_ Protestante	-.3114637	.3637822	0.392
_ Catholique	.1946259	.3458811	0.574
_cons	-1.818232	.916064	0.047
Number of obs =	260		
LR chi2(16) =	43.97		
Prob > chi2 =	0.0000		
Pseudo R2 =	0.1222		
Log likelihood =	-157.85779		

Lecture : *** = signification à 10 % ; ** = signification à 5 % ; * = signification à 1 %.

Les résultats du modèle logistique d'accès au crédit est globalement significatif car la probabilité de test de chi-deux ($Pr > \chi^2 = 0.0000$) est inférieure à 1% ce qui explique qu'il y'a au moins un régresseur (variable indépendante) qui explique le fait de recevoir un crédit à la coopérative. En effet, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle (catégories employés avec salaire ou Fonctionnaire et commerçant) et le fait d'avoir accès à un service d'accompagnement sont positivement associés à la propension d'accès au crédit à la COOPEC au seuil de 1%. Par contre la distance avec le marché de proximité influe négativement sur le fait de recevoir un crédit à la COOPEC au seuil de 5%.

Tableau n°3 : Résultats de l'Impact de recevoir un crédit sur le bien être des membres de la Coopérative

Variables d'intérêt	Méthodes	ATT	Std. Err	T-test
Revenu	Nearest neighbor	-3.55e+04	69889.076	-0.508
	Radius matching	-2.97e+05*	2.40e+05	-1.238
	Kernel matching	-57.550	52706.130	-0.485
Consommation alimentaire	Nearest neighbor	-248.036*	133.482	-1.858
	Radius matching	38.850	77.418	0.446

	Kernel matching	-223.975**	91.160	-2.457
Consommation non alimentaire	Nearest neighbor	-60.285	73.034	-0.825
	Radius matching	34.500	1781.213	0.446
	Kernel matching	-57.550	70.504	-0.816
Taux de scolarisation	Nearest neighbor	11.182*	6.074	1.841
	Radius matching	-18.250	25.604	-0.713
	Kernel matching	13.221***	4.268	3.098

Source : Estimation de l'auteur, 2023

Le Bien être des ménages est évalué à partir des indicateurs dans le domaine de l'éducation, de l'habitat, de l'alimentation et de l'accès à l'eau et à l'électricité.

Si nous considérons les variables du bien-être suivant : la consommation alimentaire, la consommation non alimentaire et le taux de scolarisation comme variables d'intérêts, il ressort des résultats du tableau ci-haut que le fait d'avoir un crédit à la COOPEC a impacté positivement sur un indicateurs de bien-être à savoir le taux de scolarisation des enfants. Suite au crédit, le taux de scolarisation a vu une amélioration de 11% (selon la méthode de Nearest neighbor) à 13% (selon Kernel matching). Par contre, le crédit a eu un effet négatif sur la consommation alimentaire. L'effet moyen de l'accès au crédit est de -223,975 FC (selon Kernel matching) à -248,036 Fc (selon Nearest neighbor) sur la consommation alimentaire. C'est-à-dire, le crédit a diminué la consommation alimentaire des individus de -223,975 FC à -248,036 Fc. Cette diminution est de moins de 0,01\$.

4.2. Discussions

Il ressort de notre enquête que malgré l'objectif de la microfinance de lutter contre l'exclusion financière des pauvres, malgré l'engagement de la COOPEC à fournir des services financiers à ses membres notamment l'octroi de crédit et la mobilisation d'épargne de ses membres, 47,31% sur l'ensemble des enquêtés n'ont pas bénéficié d'un crédit. Ce résultat rencontre ceux de Collin et al (2009) et Duflo *et al* (2013) qui soutiennent que contrairement aux affirmations parfois formulées par les IMF et autres, la demande de microcrédits est loin d'être universelle et dans le cas de leur étude seuls 38 % des ménages cibles empruntent auprès d'une IMF. La plupart des ménages préfèrent plutôt emprunter auprès d'amis, des membres de famille ou prêteurs d'argent en raison de la plus grande flexibilité offerte par ces sources informelles bien que les coûts des intérêts soient plus élevés (Collins et al, 2009). et Duflo *et al* (2013). Dans une étude menée sur la première évaluation randomisée de l'impact de l'introduction du produit standard de prêt de groupe basé sur le microcrédit sur un nouveau marché, près de 70 % des ménages éligibles n'ont pas de prêt IMF, préférant plutôt emprunter auprès d'autres sources que chez IMF (Duflo et 2013).

Un autre résultat hallucinant ressortis de cette étude est que les membres de la Coopérative jouent aux doubles jeux. Tout en bénéficiant des services de la COOPEC, ils n'ont pas arrêté leurs participation au marché de la micro finance informelle. 80,77% sont également membres d'une tontine ; et plus grave encore, 40,77% des membres de la COOPEC continuent à faire recours à la Banque Lambert pour s'endetter malgré son taux d'intérêt exagéré allant jusqu'à 50% le mois. Ces résultats viennent appuyer ceux de Ngha Otabela (2020), Collins *et al* (2009) et de Briey (2005).

Pour de Briey (2005), les sources de financement informelles (tontines, banquiers ambulants, etc.) ont servi d'alternative aux sources de financement classiques pour les micro-entrepreneurs jusque dans les années 1950 dans les pays occidentaux, mais dans les PED les sources de financement informelles sont encore sollicitées. Nos résultats corroborent également avec celui de Collins *et al* (2009) qui après une enquête auprès de deux cents cinquante ménages d'Inde, du Bangladesh et d'Afrique du Sud, retient que face à la nécessité de satisfaire à leurs besoins présents, les ménages pauvres quel que soit le prix à payer n'hésitent

pas à payer plus cher pourvu que le service réponde à leurs besoin. Ceci pour la simple raison que les transactions informelles sont plus pratiques et plus flexibles, nécessitant moins de démarches administratives, et les conditions en sont plus souples. Pour Ngah Otabela (2020), le crédit informel par le biais des tontines, par exemple, permet souvent aux femmes de financer l'éducation de leurs enfants grâce à une épargne quasi-annuelle. Ceci est un témoignage que le crédit informel reste encore d'actualité dans les PED malgré la présence de la microfinance.

Partant du modèle logistique sur les déterminants d'accès au crédit à la COOPEC, sur 10 variables retenus dans notre modèle, 3 variables sont déterminants dont deux sont positivement liées à l'accès au crédit au seuil de 1% en l'occurrence le sexe du demandeur du crédit et l'accès à l'accompagnement. La distance par rapport au marché de proximité est par contre négativement lié à l'accès au crédit c'est-à-dire, plus on s'approche du marché de proximité moins on a la chance d'accéder au crédit. La proximité avec le marché réduit le fait de recevoir ou d'avoir accès au crédit. Ce résultats est contraire avec ceux trouvé par Mayouku (1974) et Makabu (2021), Selon que le fait d'être proche du marché permet l'écoulement rapide de produit d'activité et préserve de coût élevé de la commercialisation qui impact positivement sur le revenu et assure la confiance du prêteur vis-à-vis du remboursement du crédit prêté. Le sexe est positivement lié à l'accès au crédit dans ce sens que le sexe est l'un des critères de sélection à l'accès au crédit. En l'occurrence, les femmes ont plus accès aux microcrédits que les hommes. Elles inspirent plus confiance aux IMF pour leur taux de délinquance inférieur à ceux des hommes. En plus, leur participation au programme de microcrédit a un effet plus important sur le comportement des ménages (Mastaki, 2012 cité par Cirhuza Ndatabaya, 2017) et (Gubert & Roubaud, 2005)

Nos résultats attestent que le fait d'avoir un crédit à la COOPEC exerce un impact positif sur un indicateur de bien-être qui est le taux de scolarisation des enfants. Le crédit a pu contribuer à l'amélioration de la scolarité des enfants dans l'ordre de 11 à 13%, c'est qui n'est pas à négliger. Notre constant est que le crédit reçu impacte positivement sur les dépenses scolaires (inscription, fourniture et frais scolaires, transport etc.). Ceci implique que le crédit reçu par les ménages est affecté directement pour résoudre le problème de scolarité des enfants.

Notre étude a également démontré que l'accès au crédit a réduit la consommation alimentaire de 223.975 FC à 248.036 FC, une réduction de moins de 0,01\$ par individu sur la consommation alimentaire. Ceci s'explique dans le sens que le crédit gonfle les revenus de ceux qui en reçoivent, et comme pour notre cas, ce crédit est plus affecté à la scolarisation des enfants au lieu d'en être dans la création d'activité génératrice de revenu. Ce qui fait que le remboursement est assuré non pas par le bénéfice généré par l'utilisation de cet emprunt, mais plutôt par le revenu du ménage qui voit s'ajouter une autre charge supplémentaire à supporter malgré que lui n'a enregistré aucune augmentation après affectation du crédit à la scolarisation des enfants. .

Notons que de cette étude, il est ressorti un impact négatif du crédit sur les revenus des ménages l'ayant reçu.

5. Conclusion

L'objectif de cette étude était d'analyser l'impact de l'accès au microcrédit sur l'amélioration du bien-être des ménages de la ville de Kenge. Spécifiquement, il était question dans un premier temps d'identifier les déterminants de l'accès au microcrédit à la MFHPEK/COOPEC ; dans un second temps de déterminer l'effet du traitement (accès au microcrédit) sur le bien-être de ménages des bénéficiaires. Pour mener à bon port notre étude, les données en coupe transversale ont été collectées dans un échantillon à l'aveuglette (accidentel) de 260 individus tiré parmi les membres de la Mutuelle Femme et Homme évoluons ensemble pour le Développement du Kwango MFHPEK/COOPEC.

Les résultats de la régression logit révèlent que le sexe, la catégorie socioprofessionnelle (catégories employés avec salaire ou Fonctionnaire et commerçant), le fait d'avoir accès à un service d'accompagnement sont positivement associés à la propension d'accès au crédit à la COOPEC au seuil de 1%. Par contre la distance avec le marché de proximité influe négativement sur le fait de recevoir un crédit à la COOPEC au seuil de 5%. Pour ce qui est de la méthode d'appariement de score de propension le fait de recevoir le crédit améliore positivement le taux de scolarisation dans les ménages de bénéficiaires. Par contre, l'impact négatif est constaté sur le revenu ainsi que la consommation alimentaire. Ainsi, l'accès au crédit de la coopérative pourrait avoir un impact positif sur le bien-être de ses membres si elle arrive à innover la technologie du prêt en diminuant le taux d'intérêt et en élargissant la durée du remboursement au-delà de 2 mois qu'elle exige pour essayer d'amortir le coût du crédit sur le revenu du ménage pendant la période du remboursement.

Annexe1 : Résultats de l'analyse statistique

Tableau 1.1: Participation au marché de la micro finance informelle et Qualité des institutions

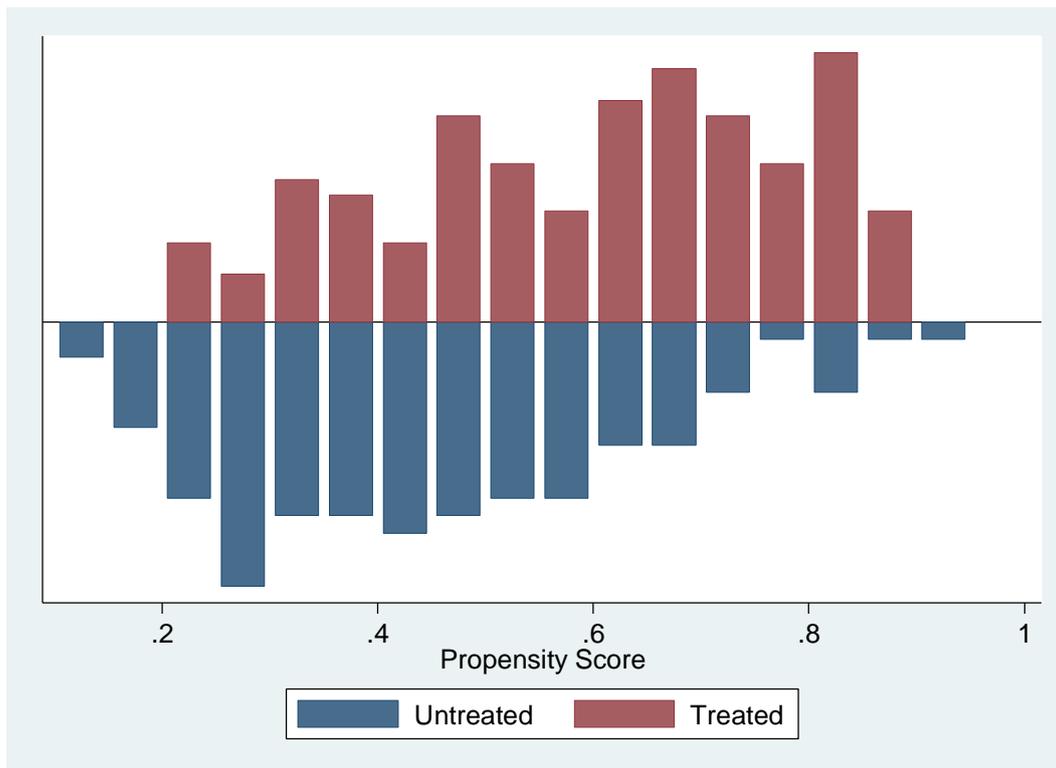
Variable	Effectif	Pourcentage
Etre membre d'une ristourne		
_ Oui	210	80.77
_ Non	50	19.23
Total	160	100
Faire recourt à la Banque Lambert		
_ Oui	106	40.77
_ Non	154	59.23
Distance avec le marché de proximité		
_ Moins de 500 m	93	35.77
_ 0,5 à 1 Km	119	45.77
_ Plus de 1 Km	48	18.46

Source : Enquête sur terrain, 2023

Tableau 1.2: Scores de propension sur le fait de recevoir le crédit à la coopérative

Percentiles	Smallest			
1%	.2105747	.2041952		
5%	.2443813	.2048478		
10%	.27228	.2105747	Obs	251
25%	.3789655	.2190397	Sum of Wgt.	251
50%	.5157112	Mean	.5370737	
	Largest	Std. Dev.	.1897732	
75%	.6877899	.8719331		
90%	.8160773	.882909	Variance	.0360139
95%	.8383254	.8855504	Skewness	.054838
99%	.882909	.886348	Kurtosis	1.876554

Figure 2.1: Répartition des scores de propension selon les groupes



Bibliographie

1. Blondeau, N. (2006). La microfinance, Un outil de développement durable ? *Tome 405*, p. 188 à 198. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-etudes-2006-9-page-188.htm>
2. Boyé, S., Hajdenberg, J., Poursat, C., Munnich, D., & Pinel, A. (2009). *Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement. Microcrédit et épargne pour le développement* (éd. 2ème, Vol. 36386). Paris: Editions d'organisations .
3. Cirhuza Ndatbaye, M. (2017). Déterminants du rationnement des crédits des PME par les IMF de la ville de Bukavu. *International Journal of Innovation and Scientific Research*, 29(1), 50-57. Récupéré sur <http://www.ijisr.issr-journals.org/>
4. Collins, D., Morduch, J., Rutherford, S., & Ruthven, O. (2009). Portfolios of the poor. How the world's poor live on \$2 a day. *Revue des politiques sociales et familiales*, 2016(123), 137-139. Récupéré sur https://www.persee.fr/doc/caf_2431-4501_2017_num_123_1_3191
5. Comim, F. (2009). La réduction de la pauvreté à travers la microfinance : perspective de la capacité. Dans : Bernd Balkenhol éd., *Microfinance et politique publique. Microfinance et politique publique*, pp. 59-76. Consulté le Juin 9, 2023, sur <https://doi.org/10.391>
6. de Briey, V. (2005, Mars). Plein feu sur la microfinance en 2005. *Regards Economiques*.
7. Duflo , E., Banerjee , A., Glennerster , R., & Kinnan, C. (2013). le miracle de la microfinance ? preuves d'une évaluation randomisée working paper 18950. *national bureau of economic* . Récupéré sur <http://www.nber.org/papers/w18950>
8. Fougère, D. (2010). Les méthodes économétriques d'évaluation. *Revue française des affaires sociales 1*, pages(1), 105 à 128. doi:10.3917/rfas.101.0105
9. Gubert, F., & Roubaud, F. (2005). *analyser l'impact d'un projet de micro-finance : l'exemple de madagascar*. Paris: DIAL. Récupéré sur <https://www.researchgate.net/publication/44450163>

10. Guérin, I., Lapenu, C., & Doligez, F. (2009). LA MICROFINANCE EST-ELLE SOCIALEMENT RESPONSABLE ? INTRODUCTION. *Revue Tiers Monde*, 197, 5-16. 1(197), p. 5 à 16. doi:<https://doi.org/10.3917/rtm.197.0005>
11. Heckman, J., Ichimura, h., & Todd, P. (1998). Matching as an Econometric. *Review of Economic Studies*, 65, 261-294.
12. Jégourel, Y. (2008). La microfinance : entre performance sociale et performance financière. Regards croisés sur l'économie, 3, 197-205. *Dans Regards croisés sur l'économie*, 1(3), p. 197 à 205. doi:3, 197-205.
13. Lecocq, A., Ammi, M., & Bellarbre, É. (2014). Le score de propension : un guide méthodologique pour les recherches expérimentales et quasi expérimentales en éducation. *37(2)*, 69-100. doi:<https://doi.org/10.7202/1035914ar>
14. Mayoukou, C., & Kertous, M. (2015). L'accès au crédit individuel par les clients des institutions de microfinance du Congo : une analyse des déterminants de l'auto-exclusion et de l'obtention du prêt. *De Boeck Supérieur(169)*, 121 à 138. doi:DOI10.3917/med.169.0121
15. Muayila, K. H., & Tollens, E. (2012). Assessing the impact of credit constraints on farm household economic welfare in the hinterland of Kinshasa, Democratic Republic of Congo. *African Journal of Food, Agriculture, Nutrition and Development*. doi:10.18697/ajfand.51.10705
16. Muayila, K. H., Mofilinga, B. C., & Mujinga, K. (2018). Impact de l'accès au crédit intrant sur les performances des exploitations agricoles de Banza-ngungu. *Revue Congolaise d'Economie et de Gestion*,. Récupéré sur <https://hal.science/hal-01831853>
17. N'CHO N'CHO, H.-B. (2020). EFFET DU MICROCRÉDIT SUR LA PROBABILITÉ D'AUTONOMISATION DES FEMMES EN CÔTE D'IVOIRE. *European Scientific Journal, ESJ*, 18 (28). Récupéré sur <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n28p115>
18. Ngah Otabela, N. (2020). Impact de l'Accès au Microcrédit et au Bien-Etre des Ménages et l'Evolution de la Pauvreté au Cameroun: 2001-2007. (689). Récupéré sur www.aercafrica.org/fr
19. Périlleux, A. (2009). La gouvernance des coopératives d'épargne et de crédit en microfinance : un enjeu de taille. Reflets et perspectives de la vie économique. *Reflets et perspectives de la vie économique 2009/3, Tome XLVIII*, pp. 51-60. doi:<https://doi.org/10.3917/rpve.483.0051>
20. Rosenbaum, P. R., & Rubin, D. (1983). The central role of the propensity score in observational studies for causal effects. *Biometrika*, 70(1), 41-55.
21. Rubin, D. B. (1974). Estimating causal effects of treatments in randomized and nonrandomized studies. *Journal of Educational Psychology*, 66(5), 688-701. Récupéré sur <https://doi.org/10.1037/h0037350>
22. Yitamben, G. M. (2004). La microfinance en Afrique : en lutte contre la pauvreté. 74 à 78. *Finance & Bien Commun 2004/3 (No 20)*, pages 74 à 78. doi:10.3917/fbc.020.0074